

---

## Lettre de Camille Jullian à un Recteur

**Numéro d'inventaire** : 2018.3.398

**Auteur(s)** : Camille Jullian

**Type de document** : correspondance

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1916

**Inscriptions** :

- signature :
- date : 7 mai 1916

**Matériau(x) et technique(s)** : papier

**Description** : 4 pages recto-verso au format A5

**Mesures** : hauteur : 17.4 cm ; largeur : 11 cm (dimensions fermées)  
largeur : 22 cm

**Mots-clés** : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires  
Histoire et mythologie

**Utilisation / destination** : correspondance (Camille Jullian s'exprime auprès d'un Recteur au sujet de la réforme de l'Enseignement scientifique Supérieur. Il propose la création d'instituts pour enseigner les sciences de l'histoire et faire appel à tous. La création d'un institut d'enseignement supérieur à Paris n'aurait à redouter aucune concurrence mondiale, il s'adressera aux étrangers qui veulent parfaire leur éducation scientifique)

**Historique** : Cette lettre autographe signée a été achetée chez Thierry Bodin (les autographes, 45 rue de l'abbé Grégoire 75006 Paris) en 1997 pour 450 francs. Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor).

Paris. 7 Mai 1916

Monsieur le Recteur,

Permettez-moi de vous écrire, ce que  
je pense, et que j'ai toujours pensé de la réforme  
de l'enseignement scientifique supérieur? de l'œuvre  
que nous pourrions tenter pour rendre à la  
France la place qui lui revient dans la direction  
de la vie scientifique mondiale?

Il ne s'agit pas de bouleverser les ca-  
dres existant. Universités, Ecoles, Collège de  
France. Il ne s'agit pas d'opérer une  
réforme qui coûterait cher, troublerait des  
habitudes, abolirait de respectables traditions.  
Mais ne pouvant, on pas adapter ces in-  
stitutions aux nécessités les plus de la  
vie scientifique? et le faire sans qu'il  
en coûte à l'Etat, et sans demander  
aux maîtres autre chose que de la  
bonne volonté? - Voici ce à quoi je pense,  
après bien d'autres sans doute.

Le vrai cadre de l'enseignement su-  
périeur, doit être fourni par la science mé-  
me à enseigner. Et ici, par-dessus Uni-  
versités, Ecoles et Collège, et sans toucher à  
ces établissements, je le répète, besoin de  
instituts. On l'a fait pour les sciences de  
la nature, faisons-le pour les sciences de  
l'histoire. Et, pour y enseigner, faisons ap-  
pel à tous ceux qui sont capables, quel  
que soit leur titre. Je vous adresse, Mon-  
sieur le Recteur, un institut, d'ensei-  
gnement supérieur, à Paris, n'ayant  
à valoir aucune concurrence mondi-

2018-3-39P

